

Questions orales

Des voix: Bravo!

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

ON DEMANDE QUAND LE GOUVERNEMENT RENDRA PUBLICS LES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE SUR L'IMPACT DU CHAMP DE TIR PROPOSÉ POUR LA RÉGION DE LAC-SAINT-JEAN

M. Svend J. Robinson (Burnaby): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Au mois d'août 1985, le premier ministre a promis, à Jonquière, de rendre publics les résultats de l'étude sur l'impact du champ de tir proposé pour la région de Lac-Saint-Jean. Quand le premier ministre va-t-il enfin tenir cette promesse, et fournir à la population qui s'oppose en grand nombre à ce projet, les résultats de cette étude sur l'impact?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur le Président, depuis quelques mois, le député de Chicoutimi parle aux personnes de cette région. Tous les articles de journaux et des personnes responsables me portent à croire que les craintes suscitées par d'autres se sont apaisées. Un nombre bien plus élevé de personnes sont en faveur du projet auquel le député a fait allusion.

[Français]

M. Robinson: Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire. La question est très simple: Quand le ministre va-t-il rendre publics les résultats de l'étude de l'impact?

[Traduction]

M. Andre: Monsieur le Président, le député le sait ou du moins il devrait le savoir, les terrains en question sont des terres de la Couronne du chef de la province de Québec. C'est en réalité à la province de Québec qu'il appartient de prendre cette décision. Nos fonctionnaires travaillent en étroite collaboration avec ceux de la province de Québec, et les députés de cette région collaborent avec les personnes concernées. Tout se passe bien, ce qui doit décevoir le député.

* * *

[Français]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

LES RENSEIGNEMENTS DONNÉS AUX PERSONNES QUI ONT PRIS UNE PRÉRETRAITE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Madame la ministre sait que les fonctionnaires ont admis que des avis ont été envoyés seulement le 24 décembre aux entreprises et aux syndicats et que 34,000 personnes ont accepté de prendre une préretraite bien avant le mois de décembre.

Compte tenu du fait que ces gens-là ont été mal informés, comme le député de LaSalle le dit, est-ce que la ministre serait prête à blâmer les entreprises qui ont mal informé ces 34,000

personnes ou est-ce son ministère qui a mal informé les entreprises avant que les gens ne prennent leur préretraite?

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député ne s'y retrouve pas. Lorsqu'une personne demande des prestations de chômage, on lui explique comment faire un appel. On l'a expliqué à plusieurs reprises au député. S'il pense à un cas précis, je voudrais qu'il me le soumette.

[Français]

ON DEMANDE SI LA MINISTRE ASSISTERA AUX ASSEMBLÉES

M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie): Monsieur le Président, compte tenu du fait que la ministre est sûre et certaine qu'elle a raison, est-ce qu'elle est prête à participer aux assemblées qui vont avoir lieu à partir de mardi à Montréal, à Québec, à Sherbrooke, à Trois-Rivières? Est-ce qu'elle peut s'assurer d'être présente avec nous? Et la population va l'informer. Si elle est certaine qu'elle a raison, elle pourra le dire aux 34,000 personnes et elles vont l'applaudir. Mais est-ce qu'elle sera présente avec nous? Je serai là, moi.

[Traduction]

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, si le député avait des cas précis à me soumettre, il l'aurait déjà fait. Il ne m'en a pas soumis . . .

Mme Copps: Il y en a trente-deux mille.

Des voix: Chut!

Mlle MacDonald: Je voudrais qu'il continue à parler d'une question à laquelle j'attache beaucoup d'importance. Par contre, je dois dire que mon programme est fixé longtemps d'avance. Je regrette de ne pas pouvoir accepter toutes les invitations du député, mais je lui signale que je suis allée avec lui l'autre jour à Montréal-Est pour une très bonne discussion . . .

• (1200)

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. Une question. Le député de Fundy—Royal a la parole.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LE PROGRAMME DE REMPLACEMENT DES NAVIRES—LES POSSIBILITÉS POUR LES CHANTIERS NAVALS CANADIENS

M. Bob Corbett (Fundy—Royal): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre associé de la Défense nationale. Les employés des chantiers maritimes du Canada ont dû se réjouir d'apprendre que le gouvernement estime ridicule l'idée de faire construire à l'étranger les navires destinés à remplacer ceux de la Réserve navale. Le ministre peut-il assurer aux chantiers navals, surtout ceux de l'Atlantique, que si des crédits sont débloqués pour le Programme de remplacement des navires, ils auront toutes les possibilités de soumissionner?